

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## L'an deux mil neuf

Le vingt trois novembre deux mil neuf à 20 heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil de la Mairie, sous la présidence de Mr Jean-François LEVASSOR, maire.

Étaient présents : Mme Martine BAUVILLARD M. Christian GIRARD, M. Laurent CASSONNET, Mme Fabienne PELTIER, M. P. DEWULF, M. Laurent DELARUE, M. Frédéric COUDIERE, M. Gilles BAILLEUL et M. Stéphane PARIS.

Absent excusé : Mr Bernard DECARRIERE.

Formant la majorité des membres en exercice.

Mr Stéphane PARIS a été élu secrétaire.

Le CONSEIL MUNICIPAL D'YMONVILLE est opposé à l'unanimité à la mise en concession autoroutière de la 2X2 voies expresse prévue dans le plan initial.

En effet, dans l'hypothèse de l'autoroute, l'itinéraire de substitution reprendrait la traversée d'Ymonville, annulant ainsi les bienfaits de l'actuelle déviation. Une estimation de 4.000 véhicules/jour est envisagée ce qui est proprement intolérable.

Deuxièmement, au niveau économique une voie expresse irriguerait mieux le territoire avec des échangeurs à Ymonville et au carrefour de la RD 17 (Boisville la St Père-Beauvilliers), comme d'ailleurs présenté dans le projet initial.

Ensuite, l'emprise foncière de l'autoroute étant supérieure à celle de la voie expresse, elle aura un impact négatif pour le secteur agricole.

Enfin, le péage d'une autoroute ne concernerait que les Eulériens du sud, ce qui en matière d'équité est fondamentalement injuste. Aucun grand travaux routier n'a été effectué en Eure et Loir depuis des décennies et le seul aménagement routier réalisé serait payant ?

Et les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,



DATE de CONVOCAATION

13 novembre 2009

NOMBRE de MEMBRES

En exercice

11

Présents

10

Votants

10

**OBJET :**

**DEBAT PUBLIC S/ LE  
DEVENIR DE LA  
RN 154.**

Certifié Exécutoire  
par le Maire  
compte tenu de la réception en  
Préfecture  
le  
Et après publication le